

PARC PAYSAGER D'ACTIVITES DE LANDACRES

Bulletin de liaison des Membres du Système de Management Environnemental

N°46 - 2^{ème} trimestre 2009



Fonctionnement du SME

Pollution sur le Parc Paysager d'activités de Landacres

➤ Le 22 mai dernier a été constatée une pollution dans le bassin 4 du Parc de Landacres. Situé en contrebas de la zone, à proximité immédiate de la coulée verte, ce bassin a en effet subi un déversement de ce qui s'avèrera être de l'huile de colza. Suite à cela, les différentes procédures et consultations préconisées par la norme, ont été suivies :

- le cabinet Alfa (chargé du suivi de la faune et de la flore) a déconseillé une vidange totale du bassin : la solution du pompage a alors été choisie ;
- plusieurs hypothèses pour le pompage ont été étudiées étant donné la difficulté de 'saisir' la matière qui s'était regroupée dans le bassin, sachant qu'un barrage flottant a été mis en place ;
- l'ensemble des parties prenantes ont été informées régulièrement des avancées de la situation.

A la même période, la société DMT informa la CAB d'un problème sur le stockage d'une cuve d'huile sur son site industriel. Après analyse, il s'avère qu'une liaison peut être faite entre l'incident au sein de l'entreprise DMT et la pollution du bassin. Ainsi, M. Diers, directeur de la société, a souhaité qu'une réunion puisse être organisée au sein de son établissement (avec la CAB, Véolia et un expert de la compagnie d'assurance) pour étudier les solutions et les coûts d'une dépollution. A la suite de cette rencontre, la société DMT a fait part de sa volonté de prendre à sa charge les frais de dépollution du site.

Cet incident de pollution, s'il reste néfaste pour l'environnement, a permis cependant de démontrer la réactivité et l'implication exemplaire de chacun dans la préservation de la qualité d'exercice sur le Parc de Landacres.



Fonctionnement du SME (Suite)

Audit interne du SME

➤ Le 12 mai dernier, Madame Péroline MILLET du Syndicat Mixte du Parc des industries Artois Flandres et Monsieur Emmanuel TAVERNIER de la Communauté de Communes Bresle Maritime ont réalisé un audit interne du système de Management Environnemental mis en œuvre sur le Parc Paysager de Landacres.

Les auditeurs ont souligné les points forts de notre système de management environnemental :

- l'accueil de qualité des entreprises et le fonctionnement de la Commission architecturale et paysagère ;
- le contenu très fourni de la revue de direction et l'association des partenaires du SME en toute transparence (entreprises, partenaires de la Charte PALME) ;
- les conventions de déversement pour le rejet des eaux usées des entreprises permettant de définir les relations entre la CAB, Veolia et les entreprises ;
- le maintien du SME et des nombreux partenariats dans le temps montrant la force du système et de ceux qui le gèrent.

Cependant les auditeurs mobilisés par l'association PALME ont également spécifié des pistes d'amélioration. En effet, celles-ci pourraient être apportées au système actuel et concerner :

- la mise à jour de la veille réglementaire qu'il faudra compléter par la nouvelle législation intéressant les acteurs du Parc ;
- la révision des Aspects Environnementaux Significatifs dont la dernière mise à jour date de juin 2005.

Les auditeurs ont par ailleurs eu l'occasion de rencontrer M. Pochet, vice-président en charge du SME à la CAB, qui les a accueillis au sein de sa mairie d'Hesdin-l'Abbé. Ce fut l'occasion pour chacun de constater l'implication des élus autour de la certification du Parc de Landacres.

A noter que, suite au renouvellement de la certification ISO 14 001 pour le site de Landacres l'année dernière (et pour une durée de 3 ans), un audit externe est programmé à la rentrée. Celui-ci sera réalisé par la société Ecopass en octobre prochain. Si certains partenaires veulent participer activement à cet audit, il est tout à fait possible de les intégrer dans le programme de cette journée dont la date définitive vous sera communiquée ultérieurement.



Gestion du Parc

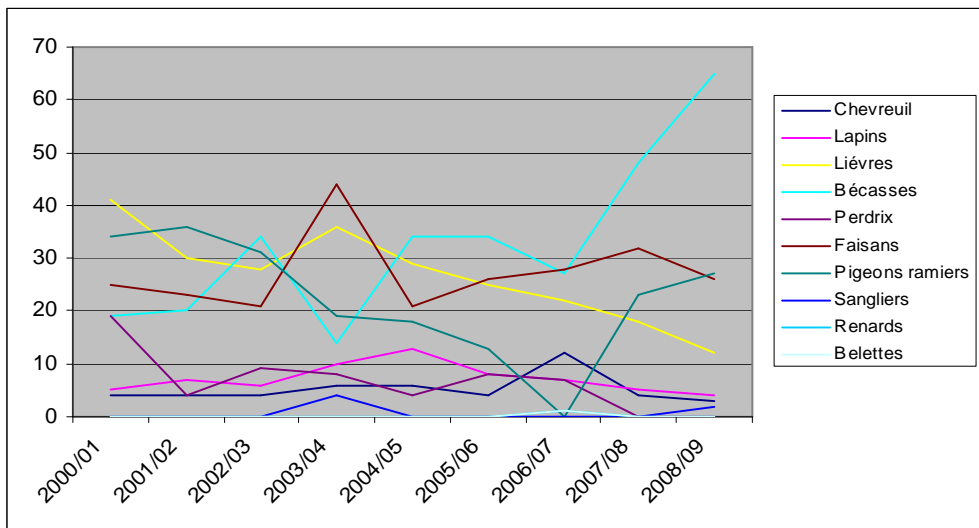
Tableau de chasse

➤ Dans le cadre du suivi de la biodiversité sur le Parc Paysager d'Activités de Landacres, un bilan du gibier chassé a été dressé pour la saison de chasse 2008-2009 grâce aux relevés transmis par les chasseurs.

La contribution de chacun des propriétaires des baux de chasse sur les terrains non occupés aujourd'hui par des entreprises sur le Parc de Landacres est essentiel au suivi de cette biodiversité.

	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/008	2008/2009
Chevreuil	4	4	4	6	6	4	12	4	3
Lapins	5	7	6	10	13	8	7	5	4
Lièvres	41	30	28	36	29	25	22	18	12
Bécasses	19	20	34	14	34	34	27	48	65
Perdrix	19	4	9	8	4	8	7	0	0
Faisans	25	23	21	44	21	26	28	32	26
Pigeons ramiers	34	236	31	19	18	13	0	23	27
Sangliers	0	0	0	4	0	0	0	0	2
Renard	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Belettes	0	0	0	0	0	0	1	0	0

Le comptage des différentes espèces, pour l'essentiel, ne varie pas sensiblement. Cependant, pour certaines d'entre elles, les tendances sont plus notables. Il s'agit de se pencher désormais sur des évolutions régionales voire nationales pour connaître la situation de celles-ci au sein d'autres espaces puis d'analyser ces chiffres bruts.





Vie des entreprises

N.C.N.

- L'entreprise Nord Constructions Nouvelles, dont le siège se situe allée de Lisbonne depuis début 2007, fête cette année ses 25 ans ! Tous nos vœux !



D.M.T.



- La société Delpierre Mer et Tradition s'est inscrite dans l'action collective bilan Carbone mise en place par la Chambre de Commerce parmi neuf autres entreprises de la circonscription avec le soutien de l'Ademe et des fonds européens (intervention d'un cabinet de consultant Climat MUNDI).



Informations générales

Enquête sur Landacres

- Dans le cadre de la gestion de ses six zones d'activités communautaires, la CAB réalise progressivement, sur chacune d'entre elles, une enquête spécifique. Le but de celle-ci est de connaître les attentes des sociétés situées sur le parc d'activités concerné.

Ainsi, un questionnaire à destination des onze entreprises du Parc Paysager d'Activités est en cours d'élaboration entre la CAB et l'association syndicale de Landacres. Plusieurs thématiques seront abordées afin de mieux connaître les besoins des acteurs économiques du Boulonnais :

- desserte en transports en commun ;
- certification ISO 14 001 ;
- sécurisation du Parc ;
- services collectifs...

Le calendrier prévisionnel de cette démarche est le suivant :

Septembre 2009 : envoi des questionnaires
Octobre 2009 : recueil des données
Décembre 2009 : présentation des résultats

